



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004 /AONO/C/GGBO/CIPM/2022 du 14 FEV 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

FINANCEMENT : B.I.P 2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux logements d'astreintes pour enseignants à l'Ecole Publique Primaire de paya dans la commune de gari-gombo de GARI-GOMBO.

Montant prévisionnel = 17 000 000 (Dix-sept millions) Francs CFA TTC ;

### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étanchéité, etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, menuiserie métallique, gardes corps, la plomberie sanitaire, électricité et peintures) toutes sujétions comprises.

### 3- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **Trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### 4- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 5- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022(MINEDUB)

### 6- CAUTIONNEMENT PROVISoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

### 7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Commune de GARI-GOMBO.

### 8- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage (Service technique de la Commune de Gari-Gombo) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette municipale de la commune de Gari-Gombo.

### 9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé auprès des services du Maître d'Ouvrage (Service technique de la Commune de Gari-Gombo), au plus tard le 10 MARS 2022 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 004 /AONO/CGG/CIPM/2022 du 14 FEV 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

**10- RECEVABILITE DES OFFRES**

Sous peine de rejet, la caution de soumission, devra être impérativement produite en original. Elle devra obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Un délai de quarante-huit heures sera accordé aux soumissionnaires dont les autres pièces administratives seront déclarées non conformes. requises, elles devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**11- OUVERTURE DES PLIS.**

L'ouverture des plis se fera à la salle des actes de la Mairie de GARI-GOMBO, le 10 MARS 2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GARI-GOMBO, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

**12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

**A. Critères éliminatoires :**

- 1) Absence de la caution de soumission.
- 2) Offre administrative incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures ;
- 3) Omission dans le bordereau de prix unitaire ou dans le détail quantitatif et estimatif d'une tâche quantifiée ;
- 4) Pièces légalisées par une personne non habilitée ;
- 5) Être dans le fichier des entreprises défaillantes établi par le MINMAP et ayant abandonné les marchés les trois dernières années.

N.B : un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires dont une pièce de l'offre administrative est non conforme.

**B. Critères essentiels :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 2) L'organisation, le planning d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

Tout soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

**13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14- ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage (Service technique de la Commune de Gari-Gombo), au numéro de téléphone : 697 01 76 81/ 651 47 49 50

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP/BN
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CIPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives

GARI-GOMBO, Le 14 FEV 2022

Le Maire

(MAITRE D'OUVRAGE)



*Simomori II de  
Bingabé Hombé*